Bande D'aide Au Guidage Granitex Adhésive Extérieure

Référence : 3280521

DESCRIPTION :

Bande d'aide au guidage BAO extérieure adhésive en résine méthacrylate et granulats.

Pour mise en place facile et rapide d'un cheminement extérieur.

Remise en circulation piétonne immédiate.

INFORMATION PRODUIT

Bande d'aide au guidage BAO extérieure adhésive en résine méthacrylate et granulats.

Pour mise en place facile et rapide d'un cheminement extérieur.

Remise en circulation piétonne immédiate.

Selon l'arrêté du 1er août 2006 - article 2 :

- "Le revêtement de cheminement doit être contrasté avec l'environnement."
- "Le cheminement doit comporter un repère continu tactile et visuel pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite."

Ce produit est donc **conforme aux normes de l'arrêté du 20 avril 2017.**

NOTE : il ne répond pas aux normes NF P98 - 352 car il ne présente pas de nervures.

Il n'est cependant pas obligatoire qu''un produit soit conforme à la norme NF mais cela peut être exigé par certaines commissions d'accessibilité.

ATTENTION, au vue des dimensions d'une bande, ce produit est dérogatoire car la bande fait 15 cm de large (alors que les BAO doivent avoir plusieurs nervures selon catégorie d'ERP), ce produit est donc soumis à dérogation ou non conforme.

Caractéristiques :

- Matière : méthacrylate et granulats 1.25 / 2.5
- Fixation: Adhésif permanent MX15
- Dimension : 150 x 600 mm
- Epaisseur : 5 mm
- Coefficient SRT 0.65
- couleur :jaune clair
-

Types de supports préconisés :

- Revêtement hydrocarboné
- Asphalte
- Béton ancien ou récent
- Ancienne peinture
- Bois
- Métal
- Carrelage
- Pierre naturelle

Conditions de mise en place du cheminement :

La mise en place de ce cheminement nécessite une préparation du sol : le sol doit être **propre, sec, et exempt de matière non adhérente**.

Pour garantir une bonne adhésion, la surface à traiter doit être :

- **intacte au point de vue mécanique**
- **exempte d'huile**
- à une température **entre + 5°C et +35°C**
- à une **hygrométrie <80%**

Mode d'emploi :

Pour une pose sur un support en béton, des pierres naturelles poreuses ou un support en enrobé, appliquez l'activateur de fixation adhésif extérieur.

Le principe de pose reste simple et facile : il suffit de retirer le papier sulfurisé protégeant l'adhésif en-dessous de la bande de guidage.

Conseils :

décollez le papier de protection sur seulement 1/4 de la surface ;

repliez-le sous la bande de guidage ;

posez la bande de guidage le long de tracés et repères d'implantation ;

pressez au sol la zone adhésive ;

retirez le reste du papier protecteur tout en posant le reste de la bande au sol ;

appliquez une force de collage en marchant sur l'ensemble de la GRANITEX en insistant particulièrement sur les bords afin d'éviter des points d'attaque sur le périmètre.

Selon l'arrêté du 1 er août 2006 - article 2 :

"Le revêtement de cheminement doit être contrasté avec l'environnement."
"Le cheminement doit comporter un repère continu tactile et visuel pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite."

Que dit la norme NF P98-352 concernant les bandes d'aide à l'orientation ?

La **norme NF P98-352** impose que chaque ERP installe des **bandes de guidage** adaptées aux personnes souffrant de déficience visuelle.

Nous vous proposons des bandes d'aide à l'orientation conçues pour une utilisation :

- en **intérieur**, le plus souvent en polyuréthane, comme notre bande de guidage par vibration ou notre bande adhésive STRIX

- en **intérieur** et en **extérieur**, telles que nos bandes de guidage en caoutchouc

- en **extérieur**, à base de divers matériaux comme l'inox, ou encore la résine métacrylate et les granulats de marbre

Quelles sont les caractéristiques que doit posséder la bande d'aide à l'orientation ?

Selon la **catégorie de votre établissement recevant du public** et l'**emplacement** de votre BAO (intérieur ou extérieur), elle doit comporter certaines caractéristiques.

Pour une BAO en **intérieur** :

- Pour un ERP de **catégorie 1 ou 2** : la longueur minimum par module est de 17 cm. La hauteur de chaque nervure doit être comprise entre 5 et 5,5 mm et leur largeur entre 25 et 35 mm. L'entraxe des nervures doit être de 60 à 80 mm.
- Pour un ERP de **catégorie 3, 4 ou 5** : pour chaque module, la longueur minimum est de 17 cm. La hauteur des nervures doit être comprise entre 3 et 4 mm. Vous avez ensuite le choix entre :
    - un module à nervures étroites dont la largeur sera de 12 à 20 mm et l'entraxe des nervures compris entre 50 et 70 mm
    - un module à nervures larges dont la largeur sera de 20 à 35 mm et l'entraxe des nervures compris entre 60 et 80 mm.

Pour une BAO en **extérieur** :

La longueur minimum par module est de 40 cm. La hauteur des nervures peut aller de 5 à 5,5 cm et leur largeur entre 25 et 35 mm. L'entraxe de chaque nervure doit mesurer entre 60 et 80 mm.